



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

VISIONFUND - ERAAM LONG SHORT EQUITY (le "Compartiment"), un compartiment de VISIONFUND

Classe d'actions A EUR (la "Classe") - LU2051948359

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion du Compartiment : Le Compartiment est un compartiment nourricier qui investit au moins 85% de ses actifs nets dans le fonds commun de placement de droit français ERAAM Long Short Equity (le « Fonds Maître »), et plus précisément dans la Classe ID du Fonds Maître.

Indicateur de référence : EONIA capitalisé

L'objectif du Compartiment n'étant pas de répliquer l'indice de référence, sa performance peut fortement varier de celle de l'indice de référence, lequel n'est utilisé qu'à des fins de comparaison.

Politique de placement et restrictions d'investissement du Compartiment : Le Compartiment investit au minimum 85% de ses actifs nets dans le Fonds Maître. Le Compartiment peut placer les actifs restants, soit 15% maximum des actifs nets, dans des liquidités conformément à l'article 41, paragraphe 2, second alinéa de la Loi du 17 décembre 2010. Le Compartiment est un compartiment nourricier du Fonds Maître et est soumis aux restrictions prévues dans la section G du Chapitre 5. La performance du Compartiment peut différer de celle du Fonds Maître à cause (i) des frais supportés par le Compartiment ou (ii) des avoirs liquides détenus par le Compartiment. L'action a pour benchmark le taux monétaire de sa devise de libellé auquel s'ajoute un spread (EONIA +0.15%) pour la Classe A EUR.

Durée de détention minimum recommandée 3 ans

Fréquence pour acheter ou vendre des actions : La réception des ordres de rachat se fait au plus tard à 12 heures (heure de Luxembourg) deux Jours Ouvrables précédant le Jour d'Evaluation applicable. Le Jour d'Evaluation applicable du Compartiment est fixé à chaque jour au cours duquel les banques sont habituellement ouvertes au Luxembourg et en France si et seulement si les bourses américaines NYSE et NASDAQ sont ouvertes ainsi qu'au moins trois bourses parmi les quatre suivantes sont ouvertes : bourse de Paris, bourse de Londres, bourse de Francfort et bourse de Tokyo (le « Jour d'Evaluation du Compartiment »).

Affectation des revenus : Capitalisation

Informations sur le Fonds Maître

Le Fonds Maître est un fonds commun de placement de droit français géré par la société de gestion française ERAAM. Le prospectus (y inclus sa fiche signalétique relative au Fonds Maître), le KIID et les rapports annuels et semi-annuels du Fonds Maître les plus récents sont disponibles sur demande au siège d'ERAAM et sur le site internet suivant : www.eraam.com. Le site de l'Autorité de Marchés Financier (AMF) www.amf-france.org contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires du Fonds Maître et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.

Stratégie d'investissement du Fonds Maître

La stratégie d'investissement du Fonds Maître a pour objectif de capturer : (i) les rendements ou « primes de risques » des marchés d'actions (surcroît de rendement des actions par rapport au taux sans risque), (ii) les rendements ou « primes de risques » liés aux facteurs de risque / styles de gestion (« value », « carry », « momentum », « low volatility », « quality », liste non exhaustive) ERAAM analyse constamment de nouvelles « primes de risques ». ERAAM est donc susceptible d'étendre la stratégie de gestion sur ce Fonds Maître à de nouvelles primes de risque. Le processus d'investissement vise à répartir de façon discrétionnaire le portefeuille sur les différentes « primes de risque » sélectionnées avec la plus grande diversification possible. Pour mettre en oeuvre sa stratégie, le Fonds Maître pourra s'exposer sur « les primes de risque » : (i) via des swaps de performance sur indices de stratégies de « primes de risque » ; (ii) et/ou via des positions longues sur titres vifs combinées avec des positions courtes sur instruments dérivés ; (iii) et/ou via des positions longues sur instruments dérivés combinées avec des positions courtes sur d'autres instruments dérivés. Le Fonds Maître aura recours à des prises de positions longues ou courtes sur les marchés actions. Le portefeuille pourra investir dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPCVM et de FIA de droit français ou étranger, dans le respect des dispositions de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier relatives aux FIA.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Le SRRI est calculé sur base d'hypothèses de risque. La catégorie de risque 3 reflète un potentiel de gain et/ou de perte limité de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions et en obligations sur le marché sans contrainte géographique.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Vente à découvert : La vente à découvert consiste à vendre un actif que l'on ne détient pas lors de la négociation et à le restituer à terme. Si la valeur de l'actif augmente après la vente à découvert, le vendeur s'expose à un risque de perte illimitée, tandis qu'un acheteur ne peut pas perdre plus que sa mise de fonds.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant. L'utilisation des instruments dérivés de gré à gré expose le Compartiment à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Compartiment.

Risque de devise : Le Compartiment investit dans des marchés étrangers et pourrait être impacté par des variations des cours de change donnant lieu à une augmentation ou une diminution de la valeur des investissements.

Risque de crédit et de taux d'intérêt liés aux investissements dans des obligations : Le Compartiment, investissant en obligations, titres du marché monétaire ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel événement dépend de la qualité de l'émetteur. Une hausse des taux d'intérêts peut induire une baisse de la valeur des titres à revenus fixes détenus par le Compartiment. Le prix et le rendement d'une obligation variant en sens inverses, une baisse de prix de l'obligation est accompagnée par une hausse de son rendement.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables.

Risque de crédit : Lorsqu'un niveau important d'investissement est réalisé dans des titres de créances, le Compartiment peut subir le risque qu'un emprunteur ne rembourse pas tout ou une partie de son crédit aux échéances prévues.

Risque de contrepartie : Le Compartiment peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

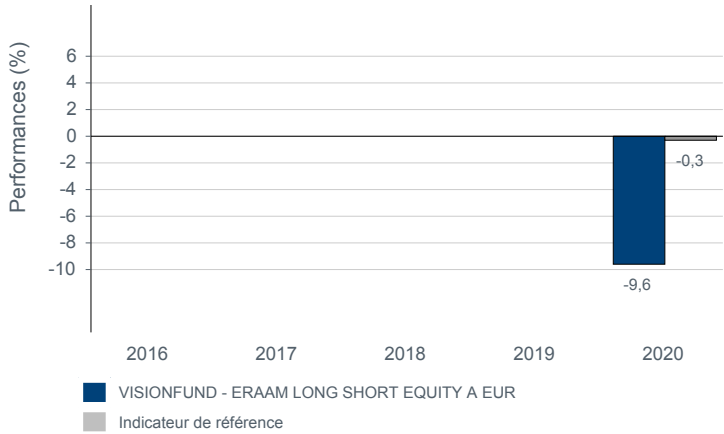
Risque opérationnel : Le Compartiment peut enregistrer des pertes en raison de la défaillance des processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs. La survenance de l'un de ces risques peut avoir une incidence négative sur la valeur nette d'inventaire.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,70%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	
Non applicable	

Performances passées



Informations pratiques

La banque dépositaire de l'OPCVM est Edmond de Rothschild (Europe).

Davantage d'informations sur VISIONFUND, les compartiments et les Classes d'actions disponibles, comme le prospectus, les rapports annuel et semestriel, peuvent être obtenus gratuitement, en français et en anglais, au siège social d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) à l'adresse : 4, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg et sur le site Internet www.edmond-de-rothschild.com.

Le prix le plus récent des actions peut être consulté sur le site Internet www.edmond-de-rothschild.com dans la section « Fund Center ».

Ce document décrit la Classe du Compartiment. Le prospectus, les rapports annuel et semestriel sont établis pour l'ensemble du Fonds. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Les actifs d'un compartiment particulier ne seront disponibles que pour satisfaire les dettes, engagements et obligations qui se rapportent à ce compartiment.

Vous avez la possibilité d'échanger vos actions contre celles d'une autre classe de ce compartiment ou d'un autre compartiment du Fonds, sous réserve de satisfaire tous les critères afférents à la souscription d'actions de la nouvelle Classe, et dans les limites décrites à la section "Conversion d'Actions" du Prospectus.

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet : www.edmond-de-rothschild.com/en/legal/luxembourg/terms-and-conditions.

Une copie écrite du résumé de ladite politique de rémunération peut être fournie gratuitement aux actionnaires du Compartiment sur demande.

Représentant en Suisse : Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., 18, rue de Hesse, 1204 Genève, Suisse.

Service de Paiement en Suisse : Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., 18, rue de Hesse, 1204 Genève, Suisse.

Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse à l'adresse ci-dessus

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont acquis au Compartiment. Ce sont des taux maximum.

L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le montant des frais courants se base sur les frais de l'année finissant en décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Il exclut les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions OPC.

Des informations plus détaillées sur les frais peuvent être trouvées dans la partie "FRAIS" du prospectus de l'OPCVM.

Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs. Les frais courants sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en EUR, dividendes nets réinvestis.

VISIONFUND - ERAAM LONG SHORT EQUITY a lancé le 11/12/2019

Date de lancement de la Classe : 12/2019

Indicateur de référence : EONIA capitalisé

Le Fonds est soumis à la législation fiscale de Luxembourg. En fonction de votre pays de résidence, ceci peut avoir un impact sur votre situation fiscale. Pour plus de détails, veuillez consulter un conseiller fiscal.

La responsabilité d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Compartiment et ses actions n'ont pas été enregistrés avec la Securities and Exchange Commission aux Etats-Unis et le Fonds ne soumettra pas de demande d'autorisation visant à offrir ou vendre ses actions au public suivant les dispositions du U.S. Securities Act de 1933. Le Compartiment n'est pas et ne sera pas enregistré en vertu de la loi modifiée du U.S. Investment Company Act de 1940. Les actions du Compartiment ne peuvent pas être offertes et ce document ne peut pas être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ou dans aucun autre territoire, possession ou région sous sa juridiction.

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2021.